

# Facteur 4.D

Dossiers et Débats pour le Développement Durable

n°40

Juillet-août 2008

## Sommaire

### Actualité du développement durable

Histoires d'eau	2
Humeur durable	2
Présidence française de l'UE : c'est parti !	3
Compenser n'est pas annuler	3
Quel soutien pour les ENR en Europe ?	3
Tunza, vous avez dit Tunza ?	3

### Dossier : entreprises et développement durable

L'écologie industrielle au service du développement durable	4
Responsabilité sociétale et capital humain : vive la fertilisation croisée	4
L'Encyclopédie du développement durable	5
Insertion par l'économie : une production de richesses solidaire	5

### 4D en activités

L'Observatoire fait peau neuve	6
L'actualité des territoires	6
L'actualité de nos partenaires	6
16 <sup>e</sup> Commission du développement durable des Nations Unies	7
Quel avenir pour la Politique agricole commune ?	7
Le mot de la Cité européenne des Récollets	7

## Éditorial : Entreprises et collectivités peuvent-elles coopérer pour le développement durable de leurs territoires ?

L'arrivée de l'été et la perspective de sillonner nos belles régions peuvent susciter notre réflexion sur le développement durable des territoires. Mais mettre à nouveau ce sujet complexe sur le devant de la scène pourrait transformer notre période de repos estival en devoirs de vacances et décaler la date de parution de ce numéro !

L'approche locale constitue une clé d'entrée privilégiée pour progresser dans le sens du développement durable. Nous proposons donc une réflexion sur la coproduction par les entreprises et les collectivités de stratégies de développement durable.

Rappelons que face aux enjeux globaux de développement durable, les pays développés ont un devoir d'inventivité en vue de concevoir une société plus juste et plus économe en ressources naturelles. Dans ce contexte, le territoire apparaît comme un outil de réponse à ces enjeux centraux pour l'avenir. La proximité qu'il offre facilite la mise en œuvre des nécessaires démarches transversales qu'exige la prise en compte du développement durable. Parce qu'il permet une application concrète du changement, le territoire est un lieu d'évolution, une échelle où l'on peut évaluer les réorganisations que la société sera amenée inévitablement à faire.

Mais en France, si l'arsenal juridique a été conçu pour faciliter l'intégration du développement durable dans les politiques territoriales, l'impression reste que sa mise en œuvre souffre souvent d'un manque d'alliance ou d'intérêts convergents entre les acteurs.

Sommes-nous réellement en face de logiques divergentes qui rendraient l'action impossible dans une perspective d'avenir indésirable<sup>1</sup> ?

La question a de quoi faire peur ! Certes, nous pouvons comprendre qu'il soit ardu de fonder

une communauté d'intérêts entre des acteurs qui vivent selon des temporalités différentes et dans des mondes séparés.

Le couple financiarisation-mondialisation à l'ère des TIC<sup>2</sup> modèle l'entreprise dans une logique d'a-territorialisation où dumping social et fiscalité conduisent à la mise en concurrence des territoires. En contrepoint, les collectivités tentent de concilier cohésion sociale et développement économique tout en recherchant le bien-être de leur population.

Dès lors, le dépassement de ces contradictions ne peut s'envisager que dans le cadre d'un dialogue productif inventant une nouvelle gouvernance locale qui repense l'organisation des acteurs que sont entreprises, société civile et responsables locaux.

Heureusement, des expériences montrent que des partenariats fructueux peuvent s'établir. ETD<sup>3</sup> observe que les territoires les plus structurés<sup>4</sup> sont mieux armés pour instaurer un espace constructif d'échanges avec les entreprises<sup>5</sup>. A cet égard, l'utilisation d'outils comme le Conseil de développement, au sein des pays ou des agglomérations, permet de fédérer des tissus associatifs et socioprofessionnels et favorise ainsi le dialogue.

Enfin, sans nous lancer dans la rédaction d'un inventaire à la Prévert, nous pouvons souligner des pratiques innovantes de co-construction locale du développement durable, notamment dans le domaine de l'écologie industrielle, comme par exemple ECOPAL dans le dunkerquois, ou de l'innovation sociétale dont IMS-entreprendre pour la cité se fait le porte parole.

L'implication nouvelle en France de certaines entreprises dans la vie économique et sociétale de leur territoire montre que le mouvement de la Responsabilité Sociale des Entreprises est engagé.

Suite ->

## Histoires d'eau



**Projet Aquaba :  
Des solutions  
durables pour  
l'assainissement  
en Afrique.**

Trois étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires (ENSAIA) partageant un intérêt commun pour l'environnement, le développement durable et les pays du Sud sont actuellement les porteurs d'un projet de leur propre initiative : AQUABA, Akwaba signifie bienvenue dans un dialecte ivoirien. Ce projet a pour vocation l'étude de différentes installations d'assainissement de l'eau en Afrique du Nord et de l'Ouest. Ce périple débuté en février 2008 a déjà conduit Gaël Carayon, Mathilde Convert et Benjamin Delmotte à travers le Maroc, le Sénégal, le Mali et le Burkina Faso, avant de s'achever en août au Togo. Suite aux visites de sites établis dans divers environnements et mis en place par différents acteurs (gouvernements, associations locales, étrangers,...), les voyageurs élaborent un rapport regroupant les données recueillies, avec une évaluation de la viabilité et durabilité des sites. Ce rapport servira aux acteurs impliqués dans l'assainissement et/ou désirant mettre en place des installations d'assainissement, et permettra la création d'un réseau d'information autour de l'assainissement.

Pour plus d'information sur le projet Aquaba :  
<http://assoc.3dtour.free.fr/aquaba.html>  
<http://projet.aquaba.free.fr/>  
Suivez-les sur leur blog !  
<http://aquaba.over-blog.com/>

Site de l'Année mondiale de l'assainissement :  
<http://esa.un.org/lys/>

Pouvons-nous parier qu'il sera une chance pour les territoires ? Il est certainement trop tôt pour le dire surtout après le climat conflictuel révélé lors des négociations du chantier du Grenelle consacré à la construction d'une démocratie écologique. Mais cette conflictualité n'est-elle pas le signe que la société s'empare enfin de ces problématiques fondamentales ?

Les entreprises subissent une pression réglementaire environnementale croissante et elles ne peuvent pas ignorer que leurs activités sont soumises à des critiques qui ne sont plus seulement d'ordre économique ni même du registre de la seule efficacité technico-scientifique.

Nous voilà donc engagés sur de nouveaux terrains d'investigation ! Or, n'évoquions-nous pas les vacances au début de cette discussion ?

Nous vous proposons donc de faire une pause estivale bien méritée et nous retrouver à la rentrée pour de nouvelles rencontres autour des nombreuses thématiques que soulève le développement durable.

Bonnes vacances à toutes et tous.

■ Véronique Habrias, administratrice de 4D

<sup>1</sup> C'est-à-dire l'inéluctable devenir marchand du monde et l'accumulation des risques planétaires.

<sup>2</sup> Technologies de l'Information et de la Communication.

<sup>3</sup> Entreprises Territoires et Développement

<sup>4</sup> EPCI (établissements publics de coopération intercommunale), intercommunalité historique...

<sup>5</sup> Cf. la Région Nord-Pas-de-Calais, engagée dans le développement durable avec les entreprises

## Humeur durable

Par Jean-Pierre Nicol

### Tontaine et ton thon !

C'est une histoire de thon avec un T comme crocodile. *Nous n'irons plus en mer / Les thoniers sont coulés...* (comptine enfantine). L'Europe bruxelloise dit non : le thon n'est plus bon, car les fonds s'épuisent d'autant plus vite que la population (humaine) mange davantage la population (thonière). Ayez pitié des pauvres pêcheurs (*orate pro nobis*) car le fuel augmente et le poisson diminue ; et il faut pourtant leur assurer un "développement durable". Ceci sera votre premier devoir de vacances : cherchez l'erreur. Question subsidiaire, quel est le temps nécessaire et suffisant pour que disparaisse la concurrence sur le thon rouge ?

Rien n'est moins durable que la concurrence, bien que le Dieu Marché l'ait instituée comme grâce immanente et efficace (théologiens sérieux s'abstenir...). Concurrence ou pas, les prix ne reflètent rien d'autre que l'avidité. Comment qualifier une hausse continue des profits pétroliers dont ne bénéficient ni les consommateurs, ni les peuples des pays producteurs ? Ce titre dans Le Monde (21 juin 2008) : "Alors que la manne pétrolière remplit les caisses de l'État, plusieurs émeutes de la pauvreté ont éclaté" Et le FMI a félicité l'Algérie pour la gestion de la rente pétrolière. Une fois de plus, cherchez l'erreur.

Plus qu'à ça change, moins faut changer, dit la sagesse des comptoirs de bistro. Plus qu' les prix montent (en fonction des raretés réelles ou supposées, petit rappel des économistes) plus qu' les consommateurs y souffrent. Jusque là, rien à redire ; le gros bon sens y trouve son compte et les consommateurs un peu moins, sans doute. Trois "crises pétrolières" et cinq krachs boursiers plus avant, les gouvernants, n'ayant rien appris, continuent à nier la trop grande dépendance (addictionnelle) au carburant sale. Ils persistent à chercher les instruments du suicide de l'État. Réglementer en fonction de l'intérêt général, c'est tellement kitsch et si peu rentable pour les entreprises !

Que continuent les émissions de particules aériennes. S'ils respirent mal, qu'ils prennent des airs dégagés. Asthmatiques, vieux et jeunes, tous aux abris. Polluants domestiques ? Connais pas. Les risques chimiques ? Pas de panique. Déchets nucléaires ? Tous au vert. Immigration ? Feu sur eux et camps spéciaux (ça ne vous rappelle rien, vous les joyeux envahisseurs des destinations "touristiques"). Les droits sociaux ? Revenez dans 65 heures. Les droits de l'homme ? En vacances ?

Bonne nouvelle : il existe désormais des métiers du développement durable. Comme quoi le culte nouveau recrute des clercs. Reste à savoir si les mots ont bien le même sens, si certains éléments essentiels n'ont pas été gommés ou omis ou ignorés. Les budgets recensés en ce domaine paraissent bien légers. Et les perspectives sociales, un horizon bien ténu.

Et les enfants de Tchernobyl meurent toujours. Les affamés survivent encore.

## Présidence française de l'UE : c'est parti !

La France est à la tête du Conseil de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2008. Elle dispose de 6 mois, mais en réalité 4 mois effectifs pour s'engager sur 4 priorités : l'immigration, le climat, l'agriculture et la défense. De cette présidence raccourcie, qui se tiendra dans un climat de crise institutionnelle et économique, des engagements forts plutôt que de grands changements sont attendus. La présidence devra trouver une solution au refus du traité de Lisbonne, fragilisant la construction européenne et préparer la réforme institutionnelle de l'UE qui aura lieu suite aux élections européennes de juin 2009. C'est aussi la confiance en une UE forte et protectrice que la France sera chargée de réinstaurer.

### Immigration : l'UE vieillissante ferme ses portes...

Le « pacte européen sur l'immigration » proposé par la présidence française vise à concrétiser une politique européenne d'immigration basée sur sa maîtrise et son contrôle. Quid de l'élaboration d'un partenariat fort entre l'UE et les pays ACP et de l'aide au développement ? Ces ambitions s'inscrivent dans la droite lignée des politiques actuelles d'entrée sur le territoire de plus en plus répressives et favorisant l'immigration clandestine. L'UE s'érige en forteresse.

### Climat et énergie : un paquet pour Poznan ?

Dans l'élan de son Grenelle de l'environnement, la France veut faire de l'UE un modèle de lutte contre le changement climatique. Le paquet « énergie – climat », 4 textes adoptés par le collège des commissaires européens le 23 janvier dernier propose des solutions visant à mettre en place les engagements pris par l'UE. Au programme : économies d'énergie et de CO<sub>2</sub> et développement des énergies renouvelables mais rien sur la promotion de l'efficacité énergétique. L'accord politique sur ce paquet est indispensable afin d'assurer le succès des négociations

internationales sur le climat post-2012 à Poznan fin 2008, avant la réforme institutionnelle qui aura pour conséquence de figer les débats jusqu'à la conférence de Copenhague en 2009, décisive pour l'avenir de la planète.

### Agriculture : PAC et futur alimentaire

En matière agricole, la France s'est fixé deux objectifs : conclure le « bilan de santé » de la PAC et définir les principes d'une nouvelle politique agricole pour l'après-2013. La France, grande bénéficiaire des aides européennes, espère limiter la baisse annoncée du budget de la PAC.

### Mettre l'accent sur la défense

Nicolas Sarkozy envisage la création d'une « Europe de la défense » indépendante de l'OTAN. Pour cela, le budget consacré par Bruxelles à cette politique sera augmenté et un nouveau traité européen devra être signé.

12 mesures pour le paquet énergie-climat (RAC) :

[http://www.rac-f.org/article.php?id\\_article=1303](http://www.rac-f.org/article.php?id_article=1303)

Pour aller plus loin : <http://www.euractiv.fr/>  
<http://www.touteurope.fr/>

## Quel soutien pour les ENR en Europe ?

Les Rendez-vous franciliens du développement soutenable se sont poursuivis au mois de juin avec l'intervention d'Aurélien Evrard. Devant une salle de 50 places toujours bien remplie, le docteur au Centre de recherches politiques de Sciences Po (Cevipof) a présenté ses travaux portant sur « les politiques de soutien aux énergies renouvelables, entre trajectoires nationales et convergence européenne : Allemagne, Danemark, France. ». Ce rendez-vous fut l'occasion de mettre en lumière les différentes évolutions qui conduisent France, Allemagne et Danemark vers leur actuelle politique de soutien aux énergies renouvelables (ENR). Quel que soit le paradigme énergétique initial du pays, le développement des ENR n'est pas le résultat d'une politique de long terme consensuelle, mais d'un processus conflictuel et d'une accumulation de « changements à la marge » suivies de l'exploitation d'opportunités politiques. La voie vers les énergies renouvelables n'est pas toute tracée et rencontre de nombreuses résistances.

<http://www.iddri.org/Activites/Seminaires-reguliers/Les-Rendez-vous-franciliens-du-developpement-soutenable/>

## Tunza, vous avez dit Tunza ?



Tunza, comme le journal du PNUE Tunza, conçu « pour les jeunes, sur les jeunes et par les jeunes » qui traite de grands thèmes environnementaux ? Ou alors comme la conférence annuelle internationale Tunza, qui rassemble tous les 2 ans des jeunes engagés du monde entier ?...

Tunza signifie « traiter avec attention ou affection » en Kiswahili, une langue bantoue originaire du Sud du Kenya. C'est également le nom de la stratégie pour la jeunesse développée par le PNUE. Elle est vouée à développer des activités dans les domaines du développement des capacités, de la science environnementale et des échanges d'information, dans le but de promouvoir une génération de citoyens respectueux de l'environnement et capables d'actions positives. Le magazine Tunza, constitué essentiellement de contributions de jeunes du monde entier, est un moyen de matérialiser cet engagement. Le dernier numéro, intitulé « Non à la dépendance ! Un avenir sans carbone », est consacré à la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre. Il fait la lumière sur un ensemble de solutions concrètes, à toutes les échelles, de témoignages, d'innovations scientifiques, tout en dressant un bilan du cadre institutionnel et international. Un véritable outil d'éco citoyenneté pour les jeunes !

<http://www.unep.org/Publications/Tunza.asp>

## Compenser n'est pas annuler



Vous partez en vacances aux Caraïbes ? Vous utilisez tous les jours la voiture pour aller au travail ? Votre entreprise organise une conférence ?...

Toutes ces activités génèrent des émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique. Si parfois ces activités sont évitables, elles sont aussi parfois indispensables. Alors comment limiter leur impact négatif sur l'environnement ? Une réponse : la compensation volontaire des émissions de CO<sub>2</sub>.

Quel est son principe ? Payer une somme équivalente aux émissions engendrées par une activité à un opérateur de compensation. Cette somme est dirigée vers des projets qui réduisent significativement les émissions de CO<sub>2</sub> dans les pays en voie de développement. Ainsi, l'opération « CO<sub>2</sub> solidaire » menée par le GERES permet d'éviter plus de 700 000 tonnes de CO<sub>2</sub> sur 10 ans dans 4 pays du Sud (plus que les émissions annuelles de CO<sub>2</sub> de 30 000 ménages français). Comment choisir parmi les dizaines d'opérateurs sur le marché ? Vous pouvez vous rendre sur le site de l'Ademe qui répertorie les 10 opérateurs signataires de la « Charte de compensation ». Celle-ci définit des exigences en terme de développement durable et des exigences techniques. Sans être moraliste mais bien plutôt pragmatique : ce système est louable, il finance des projets de développement durable au Sud, mais « compenser » n'est pas annuler...

Pour en savoir plus :

<http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=51435&ref=21479&p1=B>  
<http://www.co2solidaire.org/>



Responsabilité sociétale  
et capital humain :  
vive la fertilisation  
croisée !

Intégrant les enjeux de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), les entreprises ont initié de nombreuses actions, du « verdissement » à une refonte de leur métier tandis que les territoires font du développement économique durable un enjeu majeur et que les salariés/consommateurs s'impliquent de plus en plus activement.

Si l'objectif principal des entreprises demeure la création de richesse alors que le développement durable repose sur un équilibre entre le viable, le vivable et l'équitable, les univers sont-ils si éloignés dès lors que l'humain est au centre de ces approches ?

La notion de capital humain, au départ liée aux questions de la valeur de l'immatériel prend une dimension inattendue avec l'implication sociétale et environnementale comme élément de la valeur financière des entreprises.

Ainsi, formation au long de la vie, gestion de la diversité, ergo-travail, nouvelles formes et éthiques du travail, insertion dans les quartiers, opportunités d'emploi de l'économie verte, sont autant de projets qui montent que les regards et les pratiques ont commencé à changer.

Alors, même si pour l'entreprise le développement durable peut parfois n'être perçu que comme une opportunité de création de valeur, c'est aux acteurs de la société civile dans leur diversité qu'il revient de définir l'équilibre qu'ils attendent pour construire une approche durable sur la question et pour laquelle 4D s'engage activement.

■ Grégory Azoulay

Les entreprises sont des actrices du territoire : créatrices de richesses, pourvoyeuses d'emploi et novatrices. Elles ont la responsabilité de contribuer au développement social, économique et environnemental. Ce dossier propose une illustration de ce rôle à travers le concept de responsabilité sociétale des entreprises, l'écologie industrielle et l'insertion par l'économie.

## L'écologie industrielle au service du développement durable

En même temps que la croissance de la production et la consommation mondiales semble toujours plus importante, se pose avec force la question du bien-être et des risques que fait planer notre mode de développement sur l'avenir de l'humanité. La responsabilité désormais avérée des activités humaines sur le changement climatique, l'épuisement des ressources naturelles, la dégradation de la biodiversité ne font que renforcer ce propos. On estime par exemple que plus de **90 % des ressources extraites de la planète deviennent des déchets en moins de six semaines**. Or notre système économique actuel, qui mesure surtout les flux monétaires, ne traduit pas les limites de ces ressources, ni le coût des impacts écologiques.

S'agissant spécifiquement de la gestion locale des enjeux environnementaux, certaines questions concrètes méritent d'être soulevées :

Il est nécessaire de progresser dans la **connaissance des interactions** entre le tissu économique local et le milieu naturel, c'est-à-dire au niveau de l'expertise développée sur les territoires. Il s'agit d'affiner les indicateurs existants et d'en produire de nouveaux, afin d'évaluer au mieux l'état du milieu naturel et les ressources disponibles, les impacts des activités sur l'environnement local et global, pour développer les outils et les moyens d'action adaptés visant la réduction de ces impacts.

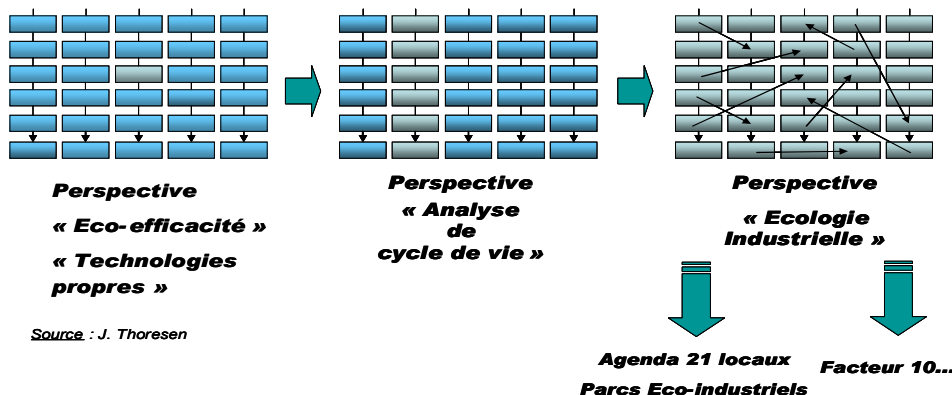
Il est primordial que les acteurs publics (collectivités, départements, régions, autorités déconcentrées de l'Etat) cherchent à impliquer davantage les acteurs économiques, puisque la

**transformation des modes de production et de consommation** ne saurait être conduite efficacement sans leur concours.

En réalité le besoin est aujourd'hui impérieux d'intégrer la question de l'environnement en amont de la construction de toute politique de développement, qu'elle relève du champ de l'action publique ou de celui de l'entreprise privée. Cette nouvelle perception de la responsabilité de l'homme vis-à-vis de son environnement tend à prendre corps à travers un renouvellement des formes de gouvernance locale, dans le sens d'un **processus de co-construction engageant les acteurs locaux** et de l'émergence d'actions collectives.

En effet, si les procédés se développent pour optimiser l'exploitation des ressources naturelles et minimiser les rejets polluants (éco-conception, technologies propres et sobres...), pour améliorer leur traitement (éco-industries...), une partie de la solution réside également dans une **approche systémique et collective** où l'optimisation des flux générés par le système productif dans son ensemble passe par la réalisation de **synergies organisationnelles** entre les acteurs économiques. C'est dans cette perspective que s'inscrit l'écologie industrielle (Cf. figure), qui s'inspire du fonctionnement des écosystèmes biologiques, très efficaces du point de vue énergétique et fonctionnant de manière quasi cyclique. Ce modèle suggère d'acquérir un savoir stratégique permettant d'optimiser les performances environnementales du système de production industriel à l'échelle locale (lié bien entendu aux

### L'écologie industrielle, une approche systémique de l'éco-efficacité



Source : J. Thoresen

autres échelles territoriales).

L'écologie industrielle permet d'aborder de manière globale les interactions entre les composantes écologiques, technologiques, économiques et sociales d'un territoire au travers d'un projet industriel ou de développement local. Grâce à une vision décloisonnée de ces enjeux, un certain nombre de synergies éco-industrielles peuvent être révélées, se traduisant par :

- la valorisation / l'échange de flux industriels (eaux de process, déchets et coproduits, etc.)

- la mutualisation de services aux entreprises (gestion collective des déchets, réutilisation des eaux pluviales, transport, distribution du courrier, etc.)

- le partage d'équipements (chaudière, production de vapeur, unité de traitement des effluents, etc.)  
ou de ressources (emplois en temps partagés, etc.)  
- la création de nouvelles activités (développement de nouveaux produits ou services à partir d'une nouvelle ressource identifiée, etc.).

Une telle démarche trouve notamment sa pertinence à l'échelle des zones d'activités économiques, lieu privilégié de rencontre et de collaboration entre acteurs du fait de leur proximité et de leur densité, en même temps qu'ils cristallisent les enjeux de développement durable : les entreprises ont intérêt à optimiser la gestion des flux de production et à mener une politique environnementale valorisante en terme d'image, tandis que les collectivités cherchent à rendre plus attractifs ces espaces en proposant des sites d'une bonne qualité environnementale et paysagère, et en offrant une large gamme de services aux entreprises, salariés ou usagers qui désirent s'y installer ou qui y travaillent. Néanmoins, malgré de nombreuses réalisations dans le monde, à l'image de certains parcs éco-industriels en Asie, en Océanie, en Amérique du Nord ou en Europe, l'écologie industrielle demeure un domaine « émergent ». En France, les pouvoirs publics tardent à engager de véritables politiques volontaristes. Le projet COMETHE, coordonné par Orée et lancé officiellement en avril 2008, qui s'appuie sur l'expérimentation de 7 projets pilotes sur une dizaine de zones d'activités dans 4 régions françaises entend apporter de nouveaux outils pour l'accélération de la mise en œuvre opérationnelle de ces démarches. Sortie en avril 2008 la dernière publication de Orée « Mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle sur les parcs d'activités » participe quant à elle à la sensibilisation des parties prenantes cherchant des réponses concrètes au développement durable de leur territoire, en particulier à l'aide d'exemples en France et à l'étranger.

■ Dimitri Coulon, Orée

Pour en savoir plus : <http://www.oree.org/>

## Insertion par l'économie : une production de richesses solidaire

L'insertion par l'économie, un concept inspiré de celui d'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire vise à créer et à distribuer des richesses à partir de démarches participatives et à répondre à des besoins économiques, sociaux et environnementaux, en général non satisfaits par l'économie marchande traditionnelle.

Dans ce cadre, l'idée d'entreprises d'insertion par l'économie est née à la fin des années 70 et dans les années 80. Ces structures ont comme principe l'utilisation du travail comme moyen de réinsertion des personnes en difficulté.

Elles sont donc des acteurs du secteur social mais elles doivent, en même temps, être impliquées dans le système économique général.

Les Missions locales, créées en 1982 sous l'impulsion de Bertrand Schwartz et la Politique de la Ville et du développement social urbain (en particulier les PLIE - Programmes Locaux d'Insertion par l'Économique) ont contribué fortement au développement de l'économie sociale et tout particulièrement de l'insertion par l'économique.

L'insertion par l'économique s'adresse à des personnes en situation précaire :

- jeunes en difficulté,

- chômeurs de longue durée,
- personnes sortant de prison,
- bénéficiaires du RMI,
- personnes sans domicile fixe,...

Elle est portée par des structures de formes juridiques diverses : régies de quartier, boutiques de gestion, associations, coopératives classiques, sociétés coopératives d'intérêts collectifs (SCIC), etc.

Leurs secteurs d'activités sont très divers. On peut citer notamment : les métiers du bâtiment, l'entretien des espaces verts, les services à la personne, les services aux entreprises, le maraîchage, la restauration, le nettoyage, le recyclage des déchets, les travaux forestiers, l'informatique, la confection... Aujourd'hui nous assistons à des approches territorialisées qui mettent en lien des acteurs institutionnels, du développement économique, de l'entreprise, de l'emploi et de l'insertion.

C'est de ces approches conjointes que l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi sera traitée de manière efficiente par la construction d'objectifs communs entre ces différents « mondes ». ■ Jean-Pierre Piéchaud.

**L'économie solidaire : une manière nouvelle de penser l'économie, article de Elena Lasida. Extrait :**

L'économie solidaire recouvre une multiplicité de pratiques très différentes et donc difficiles à unifier autour d'une même définition. Son identité est ici présentée, dans un premier temps, à partir de ses similitudes et de ses différences avec l'économie sociale. Ensuite, l'économie solidaire est caractérisée en termes de finalité (création de lien social et d'un espace pour l'agir démocratique), de logique propre (priorité donnée à l'utilité sociale, à la gestion participative et aux ressources " réciprocaires ") et de capacité de changement social (palliative, réformatrice, radicale). Enfin, l'économie solidaire est associée au développement durable autour de la notion de solidarité et du projet de société.

**Autres articles de l'Encyclopédie sur le thème de l'insertion par l'économie :**

• *Développement inclusif et travail décent pour tous*, Ignacy Sachs

• *Nantes : attractivité et durabilité, deux destins liés*, Laurent Comélieu

Site de l'Encyclopédie : <http://www.encyclopedie-dd.org/>

### Pour aller plus loin

#### RSE :

- *La responsabilité sociale des entreprises*, M Capron, Quairel-Lanoizeleef, Repères La Découverte 2007.
- *La responsabilité sociale des entreprises*, Hors série n° 20 Alternatives économiques, septembre 2005.
- *Guide : Entreprises et développement durable*, Comité 21, 2005

#### Ecologie industrielle :

- *Mettre en œuvre une démarche d'écologie industrielle sur un parc d'activités*, Orée, DPE-SAP, avril 2008.
- *Premiers retours d'expérience en écologie industrielle : études de cas en Europe et en Amérique du Nord. Synthèse et Perspectives*. Benoît Duret, CREIDD - ICAST - R&D EDF - Auxilia, Mai 2004

Portail développement durable pour les 180 000 entreprises du Nord Pas de Calais : [www.initiativesdd.org](http://www.initiativesdd.org)

## Actualité de nos partenaires



La campagne nationale « **Ni nucléaire, ni effet de serre : choisissons les économies d'énergie et les énergies renouvelables !** » est à l'oeuvre.

Pour plus d'information : <http://www.ninucleaire-nieffetdeserre.org/>



La revue **Altermondes** publie dans son numéro de juin un dossier de 24 pages à l'occasion de la Présidence Française de l'Union Européenne sur le thème

« **Europe solidaire : qu'en pense le Sud ?** ».

Pour plus d'information : <http://www.altermondes.org/>



### L'écodéveloppement a rendez-vous à Vannes

L'Association 4D est partenaire du Forum du développement durable : Ecodéveloppement des collectivités, qui se déroule à Vannes les 1<sup>er</sup> et 2 octobre 2008.

Pour plus d'informations : <http://www.lechorus.com/ecodev/>

## L'Observatoire fait peau neuve !



Le nouveau site de l'Observatoire national des agendas 21 et des pratiques territoriales de développement durable est désormais en ligne !

<http://www.observatoire-territoires-durables.org>

On y trouve en plus de la banque de données et de ses 205 fiches d'expériences, de nombreux outils à disposition des collectivités soucieuses de faire vivre le développement durable sur leurs territoires. Ce site répond aux objectifs que se sont fixés les quatre partenaires fondateurs de l'Observatoire, l'Association 4D, l'Association des Maires de France, le Comité 21, et le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (MEEDDAT) : **capitaliser, échanger, produire.**

**CAPITALISER** l'information, en mettant à la disposition de tous la banque de données de l'Observatoire ainsi que les autres banques de données référentes en matière de pratiques territoriales de développement durable. Il s'agit d'offrir aux collectivités un aperçu le plus exhaustif possible des expériences à l'échelle de la France voire même de l'Europe.

**ECHANGER** autour de la mise en œuvre pratique du développement durable sur un territoire. L'enjeu est ici de permettre aux acteurs du développement durable, élus, chargés de mission des collectivités, acteurs socio-professionnels, de partager leurs interrogations, leurs regards et leurs expériences.

**PRODUIRE des repères pour l'action** afin d'accompagner la réflexion et le travail des acteurs de terrain. Ainsi, les cahiers de l'Observatoire sont téléchargeables sur le site. Prochainement, un **panorama national des agendas 21 locaux** et des pratiques territoriales de développement durable sera publié.

Par ailleurs, une **boîte à outils thématique** évolutive, donne très concrètement des moyens d'action aux chargés de mission en leur offrant les ressources nécessaires pour mener à bien leur projet territorial de développement durable.

Le site de l'Observatoire devient un **espace de référence** pour tous ceux qui font vivre le développement durable en France et qui ont besoin de balises pour orienter leur action.

Pour plus de renseignements, écrire à : [contact@observatoire-territoires-durables.org](mailto:contact@observatoire-territoires-durables.org)

## Actualité des territoires

### Neuf lauréats reçoivent les Prix de l'Agenda 21 en Essonne



Neuf lauréats reçoivent les Prix de l'Agenda 21 du Conseil général de l'Essonne :

une association, une collectivité, trois entreprises, un collège et trois citoyens

ont été récompensés pour leurs réalisations en faveur du développement durable en Essonne, à l'occasion de l'édition 2008 des Prix de l'Agenda 21.

Quatre "mentions d'encouragement" ont également été décernées à une autre association et 3 autres collèges.

Le jury était composé de 5 membres du Conseil général, 5 membres de l'Observatoire participatif des engagements (OPE) et des 5 partenaires de l'événement (l'Inspection académique, la DIREN, l'ADEME, la CCIE et l'association 4D). Les projets distingués portaient sur des thèmes tels que l'éducation à l'environnement, le "management environnemental", la collecte des déchets ou bien encore le réchauffement climatique.

Les neuf lauréats sont :

- L'association Riposte verte qui accompagne des structures vers un fonctionnement "éc-responsable".
- La Ville de Grigny pour sa Maison des enfants et de la nature.
- Le collège Jean Zay de Morsang-sur-Orge, pour

son programme "Ecomobilisons-nous".

- Les entreprises Petit Chanon & Associés d'Egley pour sa gestion prévisionnelle des compétences, et les sociétés Oray de Dourdan et Stouls de Champlan pour leur mise en application de la démarche de développement durable SD 21000

- Les citoyens Hermine Durand, pour son étude de la collecte sélective des déchets dans un lycée ; Nelly Serre, pour son livre "Eco-Ecoles" sur le développement durable dans les établissements scolaires et Isabelle Gaudin, pour le management environnemental d'une copropriété.

Les quatre mentions d'encouragement :

- Le potager d'insertion du Val d'Orge pour son action en faveur de la réinsertion professionnelle.
- Le collège l'Hermitage de Soisy-sur-Seine, pour ses actions d'éducation au développement durable en faveur des élèves.
- Le collège Charles Péguy de Morsang-sur-Orge, pour son programme de sensibilisation des élèves à la solidarité internationale et à la protection de l'environnement par le tri et le recyclage des déchets.
- Le collège Georges Pompidou de Montgeron, pour son programme d'éco-citoyenneté axé sur la sensibilisation et l'éducation à la protection de l'environnement.

[http://www.essonne.fr/developpement\\_durable/actualites/visualiser/neuf\\_laureats\\_recoivent\\_les\\_prix\\_de\\_lagenda\\_21/](http://www.essonne.fr/developpement_durable/actualites/visualiser/neuf_laureats_recoivent_les_prix_de_lagenda_21/)

## 16<sup>e</sup> Commission du développement durable des Nations Unies

Téléchargez le bilan de la CDD par Joseph Racapé :  
[http://www.association4d.org/article.php3?id\\_article=529](http://www.association4d.org/article.php3?id_article=529)

La 16<sup>e</sup> CDD a réuni aux Nations Unies du 5 au 16 mai un bon millier de participants, dont 60 de rang ministériel et fait intervenir en séance 50 conférenciers, sans compter les multiples intervenants qui se sont succédés dans les événements parallèles. Elle était présidée par Francis Nhema, ministre de l'environnement et du tourisme du Zimbabwe. 4D y a participé, et rédigé une contribution parue dans le Facteur 4D de mai-juin au nom d'ONG Françaises.

Depuis 2003, les thèmes abordés sont traités sur deux années successives. La première est consacrée à l'examen des faits et engagements relatifs aux objectifs officialisés au « sommet du millénaire » en 2000. La seconde, sur la base des constats et analyses effectués doit proposer des décisions et mesures en vue de surmonter les contraintes et obstacles qui entravent le processus de mise en œuvre.

Les thèmes abordés au cours de ce cycle de deux années sont l'agriculture, le développement rural, les sols, la sécheresse, la désertification, et l'Afrique. La mise en œuvre des décisions de la 13<sup>e</sup> session portant sur l'eau était aussi à l'ordre du jour.

L'emballage des prix des principaux produits agricoles, l'accroissement du réchauffement climatique et la visibilité de plus en plus manifeste de ses effets (sécheresses et événements extrêmes) ont constitué les bases structurantes majeures des débats.

À l'issue des travaux conduits, la présidence a transmis deux récapitulatifs pour l'action future. Le premier document énumère une multitude de questions abordées qui reflètent l'ambiance des travaux, mais qui ne permet guère de trouver des propositions concrètes pour l'action future. Le second est plus opérationnel, bien que son contenu ne soit pas toujours consensuel.

À la fin des travaux, un nouveau président a été élu pour la CDD 17, en la personne de Gerda Verburg, ministre de l'agriculture, de la nature, et de la qualité alimentaire des Pays Bas. Il faut espérer qu'elle insufflera un fort dynamisme à une commission dont la composition très hétérogène et trop peu spécialisée sur la problématique spécifique du développement durable, en fait une structure qui fait souvent une trop large place à l'exposé et à la défense des politiques nationales au détriment des sujets qui doivent être traités dans cette enceinte. ■ Joseph Racapé

## Quel avenir pour la Politique agricole commune ?

Téléchargez le texte de conclusion du séminaire :  
[http://www.association4d.org/article.php3?id\\_article=526](http://www.association4d.org/article.php3?id_article=526)

Un séminaire européen d'ONG environnementales et d'agriculture durable a été organisé les 26 et 27 juin à Sciences Po Paris par l'Association 4D et le Bureau Européen de l'Environnement pour se positionner sur l'avenir de la Politique Agricole Commune.

Il a réuni 65 participants, en provenance de 13 pays de l'Union Européenne.

Les participants ont réaffirmé les principes qui doivent fonder une politique plus durable, émis des recommandations et dégagé des priorités à court terme sur le bilan de santé de la PAC. En cette période de tension sur les produits alimentaires, ils ont mis en garde contre l'abandon de pratiques autonomes et durables. Concernant les pays du Sud, ils ont exprimé leur vigilance pour empêcher toute intervention de dumping. Ils ont convenu de poursuivre les échanges, pour procéder à une revue générale des outils correspondants. Ils ont insisté sur l'importance d'associer tous les acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre de cette politique. Un rapprochement est souhaité, entre les ONG environnementales et celles de consommation.

Ces conclusions ont été présentées aux représentants des pouvoirs publics, français et européens.

### Une idée pour l'été à Paris

#### Place au développement durable cet été à la Bibliothèque nationale de France !

Dans le cadre de ses rendez-vous d'été, la BnF organise un cycle de débats sur les pratiques citoyennes autour du développement durable, tous les mardis à 12h30, dans le hall Ouest du Site François Mitterrand de la BnF, à Paris (75013) du 8 juillet au 26 août.

<http://www.mediaterre.org/genre/actu.20080702152800.html>

## Le mot de la Cité européenne des Récollets



En juillet, venez écouter les sonates de Mozart !

La Cité européenne des Récollets vous propose de venir écouter l'Intégrale des sonates de Mozart par David Greilsammer, révélation des Victoires de la Musique 2008

Samedi 5 juillet 2008, de 11h à 21h30

«Une longue journée, belle, pleine de soleil. C'est ainsi que me revient le moment où j'ai compris que le piano serait toujours là. J'ai

cinq ou six ans et dans la maison, quelqu'un a mis un disque, du Mozart. On me dit que c'est une sonate et c'est là, précisément, pendant que j'écoute cette sonate-là que j'ai su, pour le piano, pour la musique.

Je ne me rappelle plus quelle était cette sonate, mais la simplicité bouleversante de cette musique ne m'a plus jamais quitté depuis. Longtemps, j'ai essayé de la retrouver, sans ne jamais tout à fait y arriver, comme un mot sur le bout de la langue. La journée ensoleillée de mon enfance a traversé toutes ces années jusqu'à rejoindre cette journée où je jouerai l'intégrale des sonates de Mozart. Elles seront toutes là, rayonnantes et fragiles,

conversant les unes avec les autres jusqu'à la tombée de la nuit. Le long des heures, dans cette proximité magique, elles s'écouleront en laissant peu à peu apparaître les opéras imaginaires que sont en réalité ces chef-d'œuvres pour piano. Entouré de tous leurs personnages, de leurs Papagenos et de leurs Figaros, je retrouverai alors peut-être, enfin, cette sonate qui a changé ma vie.»

David Greilsammer

Au total six concerts espacés d'une heure. Le temps pour flâner, se restaurer, papoter dans le jardin...

Plus d'informations sur :  
[www.madamelune.com](http://www.madamelune.com)

## Agenda du développement durable - Juillet - Août 2008

### Agenda national

7<sup>e</sup> édition des Dialogues en Humanité, rencontres  
4–6 juillet, Parc de la tête d'Or, Grand Lyon  
<http://dialoguesenhumanite.free.fr/pmwiki.php5?n=Dialogues.EnHumanite%e9>

Ecofestival 22, expositions, échanges  
3 août à Planguenoual, CG Côtes d'Armor

Forum « Vive la politique », rencontres, échanges  
19–21 septembre à Grenoble, Libération

Rassemblement pour une agriculture vraiment durable  
Rencontres, échanges à Annecy  
19–20 septembre  
<http://www.france.attac.org/spip.php?article8650>

5<sup>e</sup> édition du festival « Terre en tête »  
25–28 septembre, Parc de la Bergère, Bobigny, Seine  
Saint Denis  
<http://www.seine-saint-denis.fr/5eme-edition.html>

Salon du développement durable  
1<sup>er</sup>–2 octobre à Vannes  
<http://www.bretagne-environnement.org/evenement/2008/10/salon-du-developpement-durable-des-collectivites-territoriales-1200909173>

### Agenda international

Réunion du G8  
7–9 juillet, Hokkaido, Japon  
<http://www.g8summit.go.jp/eng/>

Jeux Olympiques de Pékin  
8–24 août, Pékin, Chine  
<http://fr.beijing2008.cn/>

Forum mondial de l'eau  
1<sup>er</sup>–4 septembre, Montpellier  
<http://wmc2008.msem.univ-montp2.fr/resource/RES185.pdf>

5<sup>e</sup> édition du Forum Social Européen  
17–20 septembre, Malmö, Suède  
<http://www.fse-esf.org/>

4<sup>e</sup> session du Forum mondial urbain Habitat,  
3–7 novembre, Nanjing, Chine  
<http://www.unhabitat.org/categories.asp?catid=535>



#### Association 4D

Cité européenne des Récollets  
150-154 rue du Fbg Saint-Martin  
75010 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 64 74 94

Fax : 33 (0) 1 44 64 72 76

Email : [contact@association4d.org](mailto:contact@association4d.org)

Site Web : [www.association4d.org](http://www.association4d.org)

#### Facteur 4D N° 40

Juillet–août 2008

N° ISSN : 1293-1136

#### Directeur de la publication

Pierre Radanne

#### Rédaction

Laure Alba  
Grégory Azoulay  
Christian Bourdel  
Marie Chéron  
Mathieu Courgeau  
Véronique Habrias  
Ana Hours  
Jean-Pierre Piéchaud  
Joseph Racapé  
Charlotte Renard

#### Conception graphique

Sophie Tolachides